LILLE

OU ALLER AUJOURD'HUI ?

MANIFESTATION DU SOUVENIR FRANÇAIS AUX CIMETIERES DE L'EST ET DU SUD. — Rassemblement des sociétés, place de la République, à 11 heures 15.

THEATRE MUNICIPAL. — En matinée, à 15 heures, et en soirée à 20 heures 30 : LES CLOCHES DE CORNEVILLE.

THEATRE DE L'UNION, 147, rue d'Arras. — Matinée à 15 heures et soirée à 20 heures. — Music-Hall. — Cinéma.

OMNIA-PATHE, rue Esquermoise. — Cinéma. — Matinée à 10 heures. — Soirée à 20 heures.

FRIMAMIA. — Cinéma. — Matinée à 15 heures ; soirée à 20 heures.

PALAIS D'ETE. — Troupe sensationnelle de Music-Hall. — Matinée à 15 heures 15 ; soirée à 20 heures 30.

TOUSSAINT !...

Jour triste, jour gris, jour de froidure, présage du morne hiver, le voilà revenu.

Pourtant tu es ton charme, pour le philosophe que l'idée de la mort n'attriste pas outre mesure.

Puisque rien ne dure, puisque rien n'est éternel, pourquoi s'affliger de la fuite de tout.

Vaut-il pas mieux prendre les choses par leur bon côté et s'efforcer de faire vivre par le souvenir la mémoire des êtres chers disparus.

Eh ces sortes de choses, voyez-vous, il semble bien que les poète a raison quand il écrit :

Et maintenant, bonsoir !... Où serai-je demain ?
Insondable mystère au-delà de la vie !
J'ai chanté de tout cœur : ma chanson est finie...
Mes chers amis, adieu ! Je vous serre la main ;
Bonsoir la compagnie !

Ainsi envisagé, vraiment rien n'a plus rien qui nous puisse effrayer. Puisse cette douce sérénité être votre lot et adoucir pour vous et le malheur de vivre et le regret d'avoir perdu des êtres qui vous furent chers.

La Toussaint est une fête du souvenir, puisse sa tradition se perpétuer parmi la floraison des chrysanthèmes.

Jour gris, jour triste, jour de froidure, sois quand même magnifié. Pour tout ce que tu nous rappelle, sois à nouveau le bienvenu.

V. B.

A l'A. P. J. N.

LES JOURNALISTES DU NORD ONT TENU HIER LEUR ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.

L'Association professionnelle des Journalistes a tenu, dimanche, à la Société industrielle du Nord, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille son assemblée générale annuelle.

La séance était présidée par M. Emile Ferré, président de l'Association.

Après lecture du compte moral et du rapport financier, qui ont été adoptés, il a été procédé au renouvellement des membres sortants du conseil syndical :

MM. Barré, Bauchat, Carlier, Demory, Duhil, Ar. Grattepanché, Liagre et Pelleau ont été réélus et le bureau a été confirmé dans ses fonctions.

Au cours de la séance, M. Ch. Liagre, secrétaire général, s'est fait l'interprète de ses confrères pour féliciter les nouveaux promus dans la Légion d'honneur, MM. Ferré, nommé officier, Léon Gobert et Martin-Mamy, nommés chevaliers.

Au banquet, qui a eu lieu à la « Colette », rue Marais, M. Henri Langlais, ancien président, a, dans un toast délicat, fêté les nouveaux promus, et M. Ferré, Gobert et Martin-Mamy ont remercié cordialement leurs confrères.

M. Ferré présenta les excuses de M. Dubar, président d'honneur de l'Association, qui n'a pu, à son grand regret, assister à l'assemblée, et il fit part d'un don généreux offert par M. Wachmar, le distingué président des Sociétés de gymnastique du Nord.

Une mère dénaturée

ELLE ABANDONNE SON BEBE DANS LE COULOIR D'UNE COMMUNAUTE RELIGIEUSE

C'est une bien singulière aventure que celle qui survint, dimanche matin, à Mlle Rachel Vasseur.

Cette jeune fille, âgée de 19 ans, est servante dans une communauté religieuse, 7, place aux Bleuets. Elle rentrait vers 7 heures de l'église, où elle était allée faire ses dévotions, lorsque, dans le couloir de la maison, elle vit un bébé bien vivant, paraissant âgé de quelques mois seulement, abandonné sur le carrelage.

Mlle Vanesse prit l'enfant et fit part aux sœurs habitant l'immeuble, de l'étrange trouvaille qu'elle venait de faire.

Le bébé fut déshabillé et on le réchauffa, car il était transi de froid. C'était une fillette assez convenablement vêtue et emmaillotée. Son linge ne portait aucune marque et on ne trouva sur elle aucun papier de nature à renseigner sur son identité. Dès qu'elle fut réconfortée, on la fit transporter à l'Assistance publique.

La police, mise au courant de ces faits, commencera immédiatement son enquête pour retrouver la mère dénaturée, auteur de cet abandon.

D'après les premiers résultats de celle-ci, il apparaîtrait que c'est une jeune femme, venue d'Isbergues, qui serait la coupable. Elle aurait effectué son dépôt entre 6 et 7 heures du matin. Les investigations continuent.

La folie des grandeurs

Un très curieux cas de «folie des grandeurs» est manifesté hier en notre bonne ville de Lille.

Un fou, un vrai fou, — rien de commun avec les jolis petits fous de l'Opéra — subitement atteint de ce terrible détraquage intellectuel qu'on croyait jusqu'à ce jour l'apanage exclusif de l'espèce humaine, a eu une effroyable crise aux yeux ébahis d'une foule immense accourue de toute part.

Donc, l'horloge de la Grand'Place, marquant douze heures, venait à peine de s'éclairer, qu'un énorme rat-d'égout, dernier survivant du Marché Saint-Nicolas, projetait sa silhouette sombre tout autour du cadran.

Pendant l'ahurissement des Lillois contemplateurs de ce spectacle imprévu, est chose impossible.

Dix minutes plus tard, quinze cents personnes, bras ballants, yeux écarquillés, bouche ouverte, contemplaient les folles prouesses de messire rat.

« Vèlle, l'tot y est dins l'horloche », s'écria un vieux Lillois.

« Eh bé !... eh bé, ça ch'est eun' séquoi ! m'tenthus une commère.

« Pour sûr, ch'est l'esprit d'un mort », gémit un moneur neurasthénique en proie à de sombres idées.

Un médecin qui passait donna la clef du mystère : « Ce rat est atteint de la folie des grandeurs », prononça-t-il doctoralement.

« Estce que c'est contagieux ? » demande une jeune dame.

« Oui, madame c'est dangereux pour celui qui regarde ».

Des gens pris de peur s'enfuirent. On dut les rassurer. C'est égal, ce dernier survivant du Marché Saint-Nicolas pourra se vanter d'avoir fait parler de lui.

Gageons que les chansonniers du « Caveau Lillois » ne seront pas longtemps avant d'en faire une chanson : « La chanson du rat atteint de la folie des grandeurs ».

La cambriole se réveille

ELLE OPERA HIER RUE DU BUISSON

Au 79 de la rue du Buisson demeurent deux vieillards rentiers, M. et Mme Louis Pichon. Leur habitation, ne comportant qu'un rez-de-chaussée, est sise au milieu d'un vaste jardin non clôturé.

Dans l'après-midi de dimanche, vers 15 heures, ces deux se rendirent chez un de leurs fils, qui tient un estaminet dans la même rue, non loin de chez eux.

Vers 16 heures, Mme Pichon, rentrant la première au logis, demeura stupéfaite à la vue du spectacle qui s'offrait à elle. La maison ayant reçu la visite de cambrioleurs, était toute sens dessus dessous. Le lit complètement retourné, le contenu des armoires jeté pêle-mêle sur le plancher indiquaient que les malfaiteurs étaient perquisitionné de tous côtés.

La pauvre vieille constata avec douleur que ces malandrins ayant découvert un petit coffret en acier, lequel contenait les économies du ménage, l'avaient forcé et s'étaient emparés de son contenu, soit 8.000 francs en numéraire et une certaine quantité de valeurs consistant en obligations.

Le cambriolage était facile à reconstituer. Sachant les habitants de la maison absents, les auteurs de ce méfait avaient brisé le carreau d'une fenêtre, fait jouer l'espagnolette de celle-ci et pénétré ainsi dans la place sans coup férir.

La police avisée de ces trois cambriolages a ouvert une enquête.

RUE ESQUERMOISE

Des cambrioleurs visitèrent également l'appartement de M. Hespel Lucien, 60 ans, représentant de commerce, demeurant au 1er étage du numéro 91 de la rue Esquermoise. Ils ouvrirent les portes à l'aide de fausses clefs et se retirèrent en emportant une somme de 4.000 francs en billets de banque et divers bijoux.

Ce vol s'est commis pendant l'absence de M. Hespel, entre 13 heures et 18 heures 30.

RUE SOLFERINO

L'appartement de Mlle Deleu, 31 ans, marchande de chaussures, demeurant rue Solférino, 180, au premier étage, reçut aussi la visite de malfaiteurs, entre 17 heures et 18 h. 30.

Après avoir fracturé la porte d'entrée et bouleversé tous les meubles, ils emportèrent un coffret renfermant une somme de 5.000 fr. en billets de banque et des papiers d'affaires, ainsi qu'un sac contenant deux portefeuilles, dans lesquels se trouvait une somme d'environ 800 francs.

UN COUP RATE

Dans l'après-midi de dimanche, vers 15 heures, un individu assez bien mis, se présentait au 1er étage du 12 de la rue du Zec-Arembault, habité par Mme Collette, et sonnait à la porte d'entrée de l'appartement.

Comme on ne lui répondait pas — et pour cause — Mme Collette étant absente, l'inconnu esquissa un geste d'ennui et fit semblant de se retirer.

Quelques instants plus tard, la concierge de la maison, logeant au rez-de-chaussée, entendait un bruit singulier provenant du premier étage. Cet lui fit dresser l'oreille et ouvrir l'œil.

Notre homme était revenu et à l'aide d'un ciseau de menuisier absolument neuf, provenant vraisemblablement d'un vol, essayait de fracturer la porte d'entrée de l'appartement précité.

Interpellé par la concierge, le quidam abandonna son petit travail, ainsi que son outil, puis quatre à quatre, dégringola les escaliers dans l'intention évidente de prendre la fuite.

Happé au passage par la fidèle gardienne de la maison, qui réussit à le saisir par son pardessus, le malfaiteur décocha à celle-ci un swing vigoureux qui lui fit immédiatement lâcher prise.

Le cambriolleur, s'il court toujours comme au moment de son départ, doit être bien loin...

Décidément, la cambriole se réveille !...

Les nouveaux Légionnaires

L'« Officiel » a publié hier une très importante promotion dans la Légion d'Honneur. Parmi les nominations intéressant notre région nous relevons celles de :

M. Emile FERRE, rédacteur en chef de « L'Echo du Nord », promu officier.

M. MARTIN-MAMY, rédacteur en chef du « Progrès du Nord », promu chevalier.

M. Léon GOBERT, rédacteur en chef du « Journal des Réfugiés du Nord », promu chevalier.

M. CARREZ, secrétaire général du Comité des Réfugiés du Nord, promu chevalier.

Toutes nos félicitations.

⁂

Nous lisons dans le « Journal Officiel » du 28 24 octobre 1920, la nomination au grade de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur du docteur Dequidt, originaire de Cassel.

M. le docteur Dequidt (Georges-Achille), inspecteur général des services Administratifs, chef du service de contrôle. A collaboré avec une compétence de premier ordre et un dévouement à toute épreuve à l'organisation des services civils d'assistance aux victimes de la guerre et des services spéciaux de prophylaxie. S'est particulièrement distingué en dirigeant les services d'hospitalisation et de placement des adultes et de nombreux enfants des régions libérées atteints ou menacés de tuberculose. Fonctionnaire de grande valeur et d'une rare activité.

La question du charbon

L'Office départemental des charbons nous communique :

La livraison du contingent d'octobre a subi de légers retards dus à un manque de wagons dans le milieu du mois, et à un accident survenu à la Centrale d'Anzin. Mais tous permettent de compter que ces retards seront, ' bref délai, complètement rattrapés.

Pour le mois de novembre, les allocations aux communes se feront, comme en octobre, sur la base de 40 kilos par habitant, y compris 3 kilos pour les boulangers et 2 kilos pour les services administratifs, et non compris la petite industrie soit 41 kilos pour les foyers domestiques proprement dits.

En raison de l'abaissement de la surtaxe sur les boulets et de l'augmentation du contingent de charbons français, le prix de péréquation départemental sera abaissé de 20 francs la tonne pour les expéditions faites à partir du 1er novembre. Des instructions sont données aux maires pour que cet abaissement soit intégralement appliqué dans la fixation du prix de vente aux consommateurs.

L'Office signale que la ville de Lille peut livrer hors contingent et sans limitation de quantité du charbon américain d'excellente qualité, à raison de 20 francs le sac. La différence de prix par rapport à celui du contingent normal est très largement compensée par la différence de qualité.

Conférences sur les Dommages de Guerre

La réunion organisée sous les auspices de l'Union pour la Reconstitution du Nord, dont le siège est 3, rue Brûle-Maison, a pleinement réussi, les auditeurs environ [illegible].

Cnudde, secrétaire de la Bourse du Travail, présidait, ayant comme assesseurs Delcroix de Wazemmes et Delplerie de Fives.

Saint-Venant, député, prit le premier la parole. Il donna tous les renseignements utiles sur l'œuvre préparée par une commission interministérielle en 1915, ayant pour but, non seulement des projets de reconstruction et de reconstitution, mais aussi des projets d'hygiène, de salubrité, d'extension et d'agrandissements de villes, ainsi que la réorganisation des transports en commun.

D'autre part, il expliqua les moyens de propagande à employer pour inculquer à tous, l'utilité de l'action commune.

Saint-Venant engagea ensuite le débat sur les interventions des représentants des syndicats ouvriers du Nord en matière d'interprétation, nécessaires et susceptibles de donner à la loi sur la réparation des dommages de guerre, les dispositifs indispensables pour sauvegarder les intérêts du Nord.

Répondant aux désirs exprimés par l'Union, Saint-Venant fit une causerie sur le régime fiscal prévoyant l'impôt sur le chiffre d'affaires et donna quelques explications sur les résultats du Congrès de Compiègne. « Souvenez, dit Saint-Venant en terminant, qu'à de certaines époques, chacun admirait un mouvement qualifié de « le Midi bouge ». Eh bien que le Nord se décide à ne point rester sur place ! »

Ces paroles sont saluées par un tonnerre d'applaudissements.

M. Soyez lui succéda. Avec tout le talent qu'on lui connaît, il donna les explications nécessaires sur le régime des allocations de chômage et militaires pendant l'occupation et fit un parallèle des situations intéressées.

Point par point il montra la façon d'opérer pour les déclarations de réparations des dommages de guerre et du régime des avances.

« Ne croyez pas, dit-il, que vous ne serez pas payé, vous le serez, j'apprend même à l'instant qu'une somme de 50 millions est affectée au Nord, chiffre qui n'a jamais été atteint, pour réparation d'objets mobiliers et d'habitation. Les Commissions cantonales ne sont point responsables des retards et des estimations, qui ne sont des appréciations émises par ordre ministériel.

M. Soyez se félicite de l'action commune et fit l'apologie du regretté Ghesquière décédé prématurément.

Comme conclusion l'orateur demande que le retard apporté par le Gouvernement à liquider permet de dire que la valeur de 1914 qui eut permis de dépenser 2 milliards en 1919, peut être évaluer en 1920 à 4 milliards. Que sera le chiffre en 1921 et 1922.

L'auditoire se retira satisfait des explications précises données par les deux orateurs.

Les Postiers du Nord ont tenu un Meeting

ILS Y ONT EXPOSE LEURS REVENDICATIONS

Les membres du Syndicat National des Agents des P. T. T. se sont réunis dimanche, à la Bourse du Travail de Lille.

Au bureau, où remarquait : Dunot, représentant les agents ; Decottignies, les employés ; Biskaert, les ouvriers des P. T. T., et Dunot frère, des Tabacs.

Après que Plouvier, de la section du Nord des P. T. T., et Combors, des agents de Paris, eurent pris la parole, l'ordre du jour suivant fut adopté :

« La section fédérale du Nord des P. T. T., réunie en assemblée générale à Lille, le 31 octobre.

» Considérant que la situation économique actuelle créé à la Fédération postale, la difficulté à chercher un remède immédiat aux difficultés toujours croissantes de l'existence.

» S'associe à la campagne entreprise pour le relèvement de l'indemnité de vie chère.

» Trouve dans la conception de son groupement la solution la plus équitable de ce problème et s'y rallie pleinement ;

» Mais, considérant le résultat de la fixation officielle du coefficient du coût de la vie dans le Nord, émet le vœu que soit poursuivie la fixation d'un tel coefficient pour tout le territoire, de façon à assurer, par elle, la péréquation automatique et sans lutte longue, et toujours renouvelée, des salaires postiers avec le prix réel de l'existence ;

Met, d'ailleurs, au-dessus de cette solution momentanée, la recherche et la réalisation des réformes profondes qui modifieront par l'union de tous les artisans de la production ; les déplorables directives présentes ;

Considérant la stagnation de la reconstitution de nos régions, réclame le maintien, pour l'an prochain, de l'indemnité de zone dévastée et la représentation paritaire du personnel dans les commissions de révision ;

Considérant qu'au point de vue général et au point de vue spécial du personnel rasé, par ordre, en pays envahi, et éliminé ainsi d'une mobilisation ultérieure, la profonde injustice du projet de loi qui tend à accorder des bonifications d'ancienneté aux fonctionnaires mobilisés, proteste contre cette conception.

Elevant ses revendications et ses volontés sociales, proteste contre les poursuites dont sont victimes les dirigeants de ces syndicats et s'étonne que, dans la poursuite d'un tel prétendu délit, ne soient pas impliquées les personnalités gouvernementales qui, par leur étroite collaboration avec les syndicats soi-disant illégaux, se créèrent une véritable complicité de fait ;

Réclame enfin, une fois de plus, et toujours plus haut, la pleine liberté syndicale pour tous les citoyens, tous hommes libres au même titre et se sépare en envoyant aux camarades poursuivis son salut et l'expression de son entière solidarité ».

Le Concert des Anciens Gradés

La série des grands concerts annuels à l'Hippodrome Lillois se continue pour la plus grande joie des dilettanti. Hier après-midi, c'était le tour du Concert des Anciens Gradés. Pour la circonstance, la société avait fait appel à des artistes de mérite parmi lesquels nous remarquerons surtout Mme Isnardon, de l'Opéra, Mlle Briey, de l'Odéon et le chansonnier Gaston Secrétan.

C'est avec une dignité scrupuleusement musicale que Mme Isnardon nous chanta l'air de Marguerite dans la « Damnation de Faust ». De ce chant sublime, elle fit valoir toute la passion ardente, toute la poignante tristesse, si expressive. Mme Isnardon est une très grande artiste.

Avec une belle ampleur, Mlle Briey déclama le « Cœur de Hiélmar », cette poésie à l'allure fougueuse de Leconte de l'Isle, le « Cor », de A. de Vigny et « Brunete » de A. Theuriet. Cette artiste est une de celles qui contribuent à la bonne renommée du second Théâtre Français.

Enfin, M. Gaston Secrétan, dans ses œuvres, nous prouva que l'esprit Montmartrois, celui que mit en valeur R. Salis, n'est pas en décadence, loin de la. Comme nous voilà loin avec cette verve caustique, satyrique, spirituelle en diable, de l'inepte chanson de « Caf'Conc », si bêbête en son indigence intellectuelle. Entendez M. G. Secrétan est un véritable régal.

M. Meurisse, la basse-tillolle, Mlle Lysa Berty, M. E. Deu et la Musique de la 1re Division, concoururent à la bonne tenue de ce très beau concert donné au bénéfice des Veuves et Orphelins de Guerre.

UN JOLI TRIO

La police de sûreté a arrêté les nommés Vrint Henri, 24 ans, mécanicien, Lemans Joseph, 32 ans, courtier, sujet belge, et Goix Yvonne, 19 ans, sans profession, tous trois sans domicile fixe, inculpés d'avoir enlevé M. [illegible], demeurant rue Nationale, 13, et de lui avoir soustrait son portefeuille contenant 300 francs.

Lemans est en outre accusé d'escroquerie d'une somme de 135 francs, au préjudice de Mme Derveux, gérante d'une maison de photographie, 41, rue Lepelletier.

Ces trois personnages ont été déférés au Parquet et écroués.

PETITES NOUVELLES

LE FEU DANS LES RUINES. — Hier, vers 15 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un amoncellement de vieilles toiles se trouvant dans les ruines, à l'angle des rues de la Piquerie et de l'Hôpital-Militaire.

Les pompiers de la caserne Malus, appelés sur les lieux, éteignirent le feu.

GRAPILLEURS DE CHARBON. — Procès-verbal a été dressé aux jeunes Morel Alphonse, 14 ans, demeurant 145, rue de Juliers, et Imbrasse Hector, 13 ans, demeurant cour Peu, 6, pour vol de charbon à la gare Vauban.

TOUT VIENT A POINT. — Procès-verbal a été rédigé à la charge du sieur Louis Robitaille 20 ans, étameur et de sa femme 19 ans, demeurant 34, rue de Cambrai, pour vol et complicité à la gare Saint-Sauveur, il y a 6 mois d'un coupon de drap de 6 mètres de longueur.

INDELICATE SERVANTE. — La nommée Aline Delestrée, 18 ans, servante, est recherchée, sous inculpation de vol d'une somme de 330 francs, au préjudice de Mme Debrabant, sa patronne, épicière, 6, place Vanhoenacker.

Calendrier des Fêtes

Liste des fêtes à souhaiter dans le mois de novembre :

3 novembre, **Saint-Hubert.** — 4 novembre, **Saint-Charles.** — 7 novembre, **Sainte-Ernestine, Ernest.** — 12 novembre, **Sainte-Renée.** — 15 novembre, **Sainte-Eugénie.** — 20 novembre, **Sainte-Octavie.**

22 novembre, **SAINTE-CECILE.**

25 novembre, **SAINTE-CATHERINE.**

24 novembre, **Sainte-Flore.** — 30 novembre, **Sainte-Blanche.**

Cette nomenclature, qui paraîtra tous les mois, nous est gracieusement communiquée par les **GRANDS MAGASINS DU « LINGOT D'OR »** 46-48-50, Grande-Place, Lille, dont la Direction se met entièrement à la disposition de nos lectrices et lecteurs pour leur fournir tous renseignements concernant les cadeaux à offrir.

AVIS ET COMMUNICATIONS

AVIS AUX RESERVISTES ET TERRITORIAUX. — Les militaires de la réserve et de l'armée territoriale en résidence à Lille ou à proximité, ayant reçu des décorations (Légion d'honneur ou médaille militaire) ont été convoqués depuis le mois de juillet dernier, et qui désireraient recevoir officiellement leur insigne à l'occasion de la cérémonie militaire du 11 novembre, sont invités à faire connaître leur nom au Bureau de la Place de Lille, avant le 7 novembre. Ils remporteront, en même temps, au bureau de la Place, l'insigne dont leur a été adressé, ou s'ils ne l'ont pas encore reçu, un insigne (décoration ou modèle réglementaire qu'ils seront pu se procurer, ainsi que l'extrait de l'arrêté ou du décret inséré au Journal Officiel leur conférant cette décoration ou toute autre pièce justificative permettant de vérifier leurs titres.

PHARMACIENS DE GARDE DU LUNDI 1er NOVEMBRE. — MM. Leclercq, 167, rue Colbert. — Brame, 258, rue Léon-Gambetta. — Valentin, 73, rue de Wazemmes. — Ritter, 2, place Richebé. — Dehesser, 33, rue Puebla. — Massy, 127, rue Saint-André. — Gavet, 13, rue Saint-Sauveur. — Mayeur, 110, rue des Stalingrades (Saint-Maurice). — Joly, 82, rue de Lannoy (Fives).

COURS GRATUIT DE STENOGRAPHIE. — L'Association sténographique professionnelle organise, à partir du 2 novembre, un cours théorique de sténographie professionnelle (méthode J. Prette) à l'école de Jussieu (square Dutilleul). Ce cours aura lieu tous les lundis, à 16 heures 30. — Professeur : M. André Prette.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE (Section de Lille). — Le Comité de l'Union Française de la Jeunesse, informe les nombreuses personnes qui lui ont adressé des demandes de renseignements, que les cours gratuits de la Société reprendront dans le courant du mois de novembre. Le tableau complet sera publié dans quelques jours.

ECOLE D'INSTRUCTION DES OFFICIERS DE COMPLEMENT. — Les officiers de complément des subdivisions de Cambrai et d'Avesnes sont invités à s'inscrire à l'une des deux écoles d'instruction de Lille ou de Valenciennes.

L'année d'instruction commencera le 7 novembre.

Adresser les demandes aux majors de garnison de Lille et de Valenciennes.

RETRAITES OUVRIERES (Distribution des certificats de vie). — Les titulaires de pensions de retraites qui ont à produire, en vue du paiement des sommes leur revenant, un certificat de vie délivré par le maire, devront se présenter à la mairie, 69, rue de la Monnaie : le mardi 2 novembre 1920, de 10 heures à 12 heures, pour ceux dont les noms commencent par les lettres A, B et C.

— Le mardi 2 novembre 1920, de 14 à 16 heures, pour ceux dont les noms commencent par la lettre D.

— Le mercredi 3 novembre 1920, de 10 à 12 heures, pour les lettres E à K, de 14 à 16 heures, pour les lettres L à R.

Le jeudi 4 novembre 1920, de 10 à 12 heures, pour ceux dont les noms commencent par les lettres R à Z, de 14 à 16 heures pour les retardataires.

Sociétés diverses

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — Jeudi 4 novembre, à 20 heures 30, conférence : « Les hauts plateaux de l'Oulipa » (projections inédites.

SOCIETE DU SECOURS MUTUELS DES TRAMWAYS. — Assemblée générale extraordinaire dimanche 6 novembre 1920, à 9 heures 30, salle du « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris.

MERITE AGRICOLE. — Le Bureau de l'Association informe les membres de l'Ordre du Mérite Agricole qui n'auraient pas encore envoyé leur adhésion, de vouloir bien faire connaître au Secrétariat, 12, rue Lepelletier, à Lille, leur adresse grade et date de nomination. Une réunion générale ayant lieu le 19 décembre.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Been René et Bethe, rue de l'Hôpital Saint-Roch, 16. — Dumoulin Georges, rue Saint-Sébastien, 60. — Dehaes Maurice, rue des Sarrazins, 32. — Poilet Charles, rue de Poids, 25. — Querlamiez André, rue Lazare-Carreaux, 35. — Faisan Aimé, rue de Baval, 114. — Sebret Hélène, rue Balzac, 1. — Duval Gérard, rue de la Paix-d'Utrech, 14. — Thirlez Henri, rue Racine, 28. — Verstiffel Emile, rue Courmont, 27.

Professeur de mariage. — Beune Daniel, comptable à Arras, et Boucuine Marguerite, ménagère, Grande-Place, 42. — Pethequin Augustin, charbonnier, rue Lotin, 11, et Leva Caracu, mécanicienne, rue de Poids, 31. — Spelbrink Robert, employé de bureau, rue Léon Gambetta, 75, et Van Beckenham Jeanne, couturière, rue J.-J. Rousseau, 14.

Les plus belles Dentelles flandrailles, Alliances, Garnitures de cheminées, Régulateurs, Carillons Westminster : DEGOCK-BEAUMONT, 44, rue de Condé, LILLE Cré. L. C.

— Dickx Hippolyte, tireur de pins, rue d'Eylau, 31, et Dickx Marguerite, tailleuse, rue Van Dyck, 32. — Fremaux André, horloger, rue Léon Gambetta, 182, et Desse Marie, sans profession, rue Ste-Barbe, 22. — Lhermitte Emile, tisserand à Sailly-sur-la-Lys, et Kestelot Félicie, confectionneuse, rue Monnet, 19. — Lerang Octave, soldat au 50e R. I., rue du Pôle Nord, 19, et Boutille Cathen, commerçante, rue de la Justice. — Hennion Henri, instituteur, rue Colbert, 202, et Van Soeren Prudence, tricoteuse, rue de l'Eglise-St-Louis, 8. — Goutrand Albin, vérificateur des contributions indirectes à Hauboudin, et Delpierre Marie, sténo-dactylo, rue de la Monnaie, 7. — Grimonpont Fernand, employé à Hellemmes, et Boulemon Germaine, couturière, rue Denis-du-Péage, 74. — Aertsen Marcel, soldat au 104e R. I. à La Madeleine, et Delsalle Suzanne, servante, 32, rue Faidherbe. — Dauruche Arthur, journalier, rue Fontenelle, 40, et Guyot Rose, ménagère, rue de Wazemmes, cour Marceau, 3. — Bardelin Albert, caissier, rue de Fontenoy, 6, et Barbillon Suzanne, employée, rue de Maubeuge, 27. — Delestrez Séraphin, ajusteur, rue Pierre-Legrand, 299, et Bouchery Jeanne, ménagère, rue de Rivoli.

2, Rue Jean-Sans-Peur Tél. 2026, LILLE.

FOURNITURES POUR MODISTES :

Orangers, Voiles 1re Communion, Mariées

— Rousselle Fernand, ajusteur, boulevard de la Moselle et Dupuy Suzanne, sans profession, rue Pierre Marlé, 12. — Roulens Arthur, tisserand, rue du Maréchal-Mortier, 30, et Devrinquier Zulma, lieuse, rue de la Baignerie, 20. — Turpin Maurice, plombier, rue de Flandre, 90, et Huleux Marcel, ménagère, place Philippe-Lebon, 4. — Hardouin Marcel, employé au chemin de fer, rue du Long-Pot, 136, et Jennes Joséphine, sans profession rue de la Cité, 26. — Vendryck Emile, fourreur, rue de Gand, 92, et Craye Ernestine, couturière, place du Concert, 13. — Lebiane Robert, chauffeur, rue Basse, 41, et Debaix Marie, ménagère, rue Gantois, 19. — Decoster Henri, électricien, rue des Arts, 41, et Leuhrardt Zoé, ménagère Grande-Place, 16. — Tilleth J.-B., peintre, rue Caverne, 20, et Jacquart Marie, ménagère, id. — Boitte Jules, manœuvre, rue d'Esquermes, 46, et Meybom Clémence, rarotieuse, id. — Leprincé Edmond, peintre, rue du Buisson, 57, et Bréagnt Joséphine ménagère à Marcq-en-Barœul. — Heuglne André, mécanicien, rue du Long-Pot, 253, et Delplanche Raymonde, sans profession, Chemin d'Hellemmes, 29. — Bonnie Marc, commerçant, rue Nicolas-Leblanc, 69, et Nalet Marthe, sans profession, id. — Dupont Joseph, déménageur, rue du Vieux-Moulin, 29, et Delcourtay Céleste, ménagère, id.

Toilettes Complètes de Mariée

A LA BONNE FOI, 147, rue Gambetta, **LILLE**

nagère, rue du Pont-Neuvelles, 30. — Van Herbruck Olivier, courtier en photographie, rue Arago, 8, et Meuillion Claire, ouisseuse, rue Druelle, 37. — Lassé Gustave, mécanicien, rue Negrier, 79, et Meriaux Yvonne, repasseuse, id. — Lamomme Constant, ajusteur, rue Stephenson, 21, et Delcroix Raymonde, ménagère, rue de Lannoy, cour Bacque. — Van Hoey Jean, cimentier, rue d'Aboukir, cité Julien, 9, et Fernandez Georgette, dévideuse, rue de la Monnaie, 65. — Cahagne Fernand, menuisier, boulevard Victor-Hugo, 217, et De Meyer Aimée, bambrocheuse, rue J. Hachette, 38. — Tant Louis, mendisier, rue du Curé-St-Sauveur, 38, et Steeme Georgine, sans profession, id. 29. — Buleux Arthur, maréchal ferrant à Mons-en-Barœul-Golfette, et Dénoester Germaine, sans profession, rue du Long-Pot, 33. — Vandenant, ferblantier, employé, boulevard Victor-Hugo, 198, et Roger Jeanne, sans profession, id. — Lammelem Emile, employé au chemin de fer, rue Pierre Legrand, 60, et Patin Léonie, ménagère, rue Jules de Vicq, 16. — Termote Albert, stagiaire de banque à Anvers, et Leclercq Suzanne, sans profession rue B. Delespaul, 16. — Cardon Maurice, maître de carrière, Chapelle d'Armentières, et Guillemaux Simonne, sans profession, place Tourcoing, 27. — Brisque Alfred, électricien, place St-Maurice, 7, et Verdon Julie, modiste à Mons-en-Barœul. — Fignart Rene, tailleur d'habits, rue d'Esquermes, 22 et Ambroise Angèle, mécanicienne, rue de la Justice, 23. — Flamen Jules, employé au chemin de fer, rue des Urbanistes, 19, et Blaise Marguerite, confectionneuse, rue St-Jacques, 74 ans, veuf de Maria Lovez, chef de la Banque Deule 104. — Leclerc Julienne, 14 ans, cél., rue Saint-Sauveur, 30. — Ombroux Auguste, 2 mois et demi, rue Saint-Sauveur, 99. — Pecelyon Marie, 71 ans, 149, rue des Xiroes-Molettes, 14. — Clerbout Angéline, 62 ans 1/2, veuve Henri de Roubaix, rue Esther, 14. — Deperne Charles, 68 ans, veuf de Marie Lauridan, rue Gambetta, 146, en Hémèvre François, 63 ans 1/2 cél., rue Wicar, 10. — Leleu Marie, 75 ans, ép. de Emile Delgneau, avenue de Dunkerque, 5.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

RAVITAILLEMENT DU 2 AU 14 NOVEMBRE. — Café, 400 gr., 4 fr. 20 ; chocolat, 500 gr., 2 fr. ; lait Nestlé non sucré, 1 boîte, 2 fr. 30 ; saindoux, 500 gr., 4 fr. ; savon et autolave, 2 fr. Total par bouche : 14 fr. 50.

Cartes de lait. — Lait non sucré : la boîte, 1 fr. 85.

En raison de la fête de la Toussaint, les personnes qui devaient être servies le lundi 1er novembre le seront mardi 2 novembre, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

Celles qui devaient être servies le mardi le seront de 2 h. à 4 h. 1/2.

LOMME

RAVITAILLEMENT DU 2 AU 6 NOVEMBRE. — Section du Marais : café à volonté, les 250 gr., 2 fr. 60 ; confitures, le kilo, 5 fr. ; fromage de Hollande, le kilo, 10 fr. ; Sardines, la boîte, 1 fr. 05 ; bœuf haché, 2 fr. 75 ; bœuf assaisonné, 5 fr. 75 ; lait non sucré, 1 fr. 85 ; lait sucré, 1 fr. 95 ; chocolat, la demi-livre, 1 fr. 80 ; chocolat, le quart, 0 fr. 95 ; beurre, le kilo, 16 fr. 25 ; petits pois, le kilo, 3 fr. 50 ; autolave, le paquet, 1 fr. 25 ; bougies, deux pour 0 fr. 75 ; sucre de novembre, 700 gr., la ration, 2 fr. 60.

Même magasin : vente journalière de chaussures : Derby, Balmoral, bottes, bottines, falfiots pour hommes, femmes, fillettes, garçonnets, enfants ; de toutes pointures ; pantoufles, parisiennes, sabarou, draps militaires, etc. Demandez la Charentaise, article recommandé pour l'hiver, à 10 fr. 50.

RONCHIN

CONTRIBUABLES, A VOS POCHES ! — Le percepteur de Lille extra-muros reprendra ses tournées mensuelles de recouvrement, à partir du mois de novembre, c'est-à-dire de 4e mardi de chaque mois, à la Mairie, de 9 à 12 heures et de 13 à 16 heures. La première tournée aura lieu le mardi 23 novembre.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le Receveur des Contributions Indirectes se tiendra à la disposition du public, le jeudi 4 novembre, de 9 à 11 heures, à la Mairie, et de 2 à 4 heures, au bureau de tabac, avenue Jean-Jaurès, pour percevoir l'impôt sur le chiffre d'affaires.

FACHES-THUMESNIL

ETAT-CIVIL DU 9 AU 24 OCTOBRE. — **Naissances.** — Lahousse Denise, rue Ferrer, 2. — Goudsal Lucien, route d'Arras, 20. — Marchand Arthur, ruelle Sabine.

Publications. — Facon Narcisse, magasinier à Wattignies et Caby Berthe, assemblouse à Faches-Thumesnil. — Bruneau André, mécanicien et Cartier Louise, couturière, à Faches-Thumesnil.

Décès. — Dallain Victor, 48 ans, rue Carnot, 83. — Marchand Marie-Thérèse, un mois 1/2, rue Carnot, 178. — Dastyel André, 11 jours, rue Desgrenier. — Mortier Victor, 63 ans, ruelle Sabine.

LOOS

ETAT-CIVIL DU 9 AU 16 OCTOBRE. — **Naissances.** — Blanche Hugebaert, rue Wacquet-Lalo, 2. — Castelain, 3. — René Desmarcaux, rue Gambetta, 3. — Odette Desmet, rue de l'Egalité.

Mariage. — Arsène Fleurisse et Melvine Wibaux.

Décès. — Marie Hevde, 3 mois, rue Condorcet, 63. — Raphael Treffelet, 67 ans, rue de l'Egalité, 5. — Pottevin Raymond, 43 ans, Chemin du Halage.

HAUBOURDIN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Delaval Henri, demeurant carrière Choquet et travaillant pour le compte de la société anonyme de travaux publics, s'est blessé à l'index droit. Dix jours de repos.

— Lordan Désiré, manœuvre, cité Saint-Georges, travaille pour le compte de la même société, a reçu sur le dos une poutre qui était tombée de l'étage supérieure. Quinze jours de repos.

— Raymond Courcier, demeurant rue des Moulins, et